



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autistes

Question écrite n° 5334

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la prise en charge de l'autisme. Il souhaiterait connaître le nombre de places existant à ce jour en Bretagne pour accueillir les personnes atteintes d'un syndrome autistique ainsi que le nombre de places qui va y être créé au cours des cinq années à venir. Enfin, il lui demande de lui préciser le montant des crédits qui sera attribué au titre de l'année 2002 pour la prise en charge de ce handicap en Bretagne.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5334

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2002, page 3844